

Compte rendu du conseil d'école du Muguet du 5 novembre 2015

Étaient présents :

Mmes Guy, Nguyen, Piot, Le Roch, Bertrand, Marie et M. Dupré — enseignants

Mmes, Coatantiec, Devingt, Du Bot, Sahraoui et MM. Baugé et Lefrançois— représentants de fédérations de parents d'élèves

Mme Le Vavasœur — représentante mairie, maire-adjoint déléguée à l'enseignement, aux accueils périscolaires et de loisirs.

1 . Vote du règlement intérieur ;

Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité.

2 . Point sur la coopérative scolaire :

EN CAISSE	3875.40 €		
ENTREES		SORTIES	
Don de parents	2825 €	Régies d'avance	900 €
TOTAL	6700.40		900 €

Il reste n caisse 5800.40 €

3 . Travaux de la cour

Nous continuons à demander que le fond de la cour soit goudronné afin d'agrandir celle-ci et de proposer un accès plus commode à la cabane à vélos. D'autre part le jardin serait lui aussi mieux délimité. Mme Le Vavasœur nous répond qu'il y a peu de chance pour que les travaux soient réalisés.

4 . Mise en place des nouveaux programmes

Depuis la rentrée, les nouveaux programmes sont en place à l'école maternelle. Même si les contenus restent proches des anciens, on demande aux enseignants d'être vigilants à :

- avoir une approche plus ludique des compétences et des connaissances à enseigner.
- Mettre l'accent sur le langage
- Pratiquer une évaluation continue des compétences et des connaissances des élèves.
- Veiller à ne pas transformer la Grande Section en un petit CP.

Tenant compte de ces nouvelles dispositions, l'équipe du Muguet a cette année encore investi dans de nombreux jeux de société. Elle poursuit son travail de langage dans chaque classe. Elle travaille actuellement à la réalisation d'un nouvel outil d'évaluation qui sera présenté aux parents de petite section lors de la remise des livrets personnalisée au mois de février. Pour les autres parents, ils le découvriront à la même période, mais seuls. Les rendus de livrets en grande section passent de trois à deux dans l'année comme dans les autres classes (février et juin).

5 . Projet musical

Notre projet musical a été retenu pour l'année 2015-2016. Nous bénéficions donc de la présence d'une intervenante en musique une heure par semaine : Mme Diane Nicolas.

Le mode fonctionnement est un peu différent de celui pratiqué par Mme Delmas. Le travail se fait cette année sur un niveau : la moyenne section. Les élèves sont rassemblés en deux groupes qui rencontrent Mme Nicolas une fois tous les 15 jours. L'axe de travail, très riche, comporte à la fois du chant, de l'expression corporelle, de l'écoute. Les enseignantes de moyenne section qui se relaient chaque semaine afin d'encadrer le groupe répercutent à l'ensemble des collègues le travail mené. Chacun dans sa classe utilise les chants et les techniques proposés par l'intervenante. La tenue d'un spectacle en fin d'année n'est pour l'instant pas d'actualité, mais nous réfléchissons à une éventuelle présentation du travail en fonction de l'évolution des interventions.

6 . Piscine

A la fin de l'année dernière, il a été décidé de remettre huit séances de piscine en Grande Section. Le calendrier avait été établi et les séances allaient commencer lorsque le directeur de la piscine de Viroflay a informé la mairie de Chaville qu'il n'avait pas réussi à recruter le nombre de maîtres nageurs suffisant pour mener l'activité comme cela avait été arrêté lors de la réunion de rentrée. Pour les maternelles, il n'y a aucun changement par rapport aux années précédentes et les séances auront bien lieu aux dates convenues :

Du 11 janvier au 18 mars 2016, le vendredi matin de 10h20 à 11h00 pour la GS 2

Du 21 mars au 27 mai 2016 le vendredi matin de 10h20 à 11h00 pour la GS 1

Nous remercions les parents qui ont accepté de passer l'agrément afin de pouvoir encadrer des groupes lors des séances de piscine.

7 . Information classe 4

Mme Gaudin titulaire de la PS-MS 4 est actuellement en congé maladie. Une commission médicale statuera sur son cas à la fin du mois de novembre. Nous informerons les parents des conséquences de la décision que prendra cette commission.

8 . Demande d'un ASVP (Agent de Surveillance de Voie Publique) pour l'organisation de matinées de rencontre avec les parents d'élèves.

Le plan vigipirate, même s'il s'est assoupli puisque maintenant les parents peuvent à nouveau pénétrer dans l'école, ne nous permet pas encore de mener les rencontres parents. En effet, pendant ces matinées, le portail reste ouvert et les familles vont et viennent à leur guise pendant les deux heures que dure la rencontre. Aussi, nous demandons à la mairie si un ASVP pourrait être détaché au portail de l'école un ou deux samedi matin afin que chacun puisse continuer à profiter de ces matinées.

Les services de M. Pailer nous informent que les ASVP sont surchargés de travail et qu'ils ne pourront pas répondre à cette demande. Par contre la mairie accepte que Mme Pétéjo assure cette tâche en échange de la récupération de ces deux heures.

9. Question diverses.

L'équipe pédagogique souhaiterait pouvoir acheter ses fournitures en arts plastiques chez un fournisseur dont les produits sont d'une qualité supérieure pour un prix de revient identique voire inférieur à ceux du fournisseur habituel.

Serait-il possible lors du passage du prochain marché que soit pris en compte cet aspect qualitatif dans le cahier des charges de la municipalité tout en restant dans un cadre légal ?

Dates des prochains conseils d'école :

- Jeudi 17 mars de 19h00 à 21h00
- Jeudi 16 juin de 19h00 à 21h00.

Le directeur